

Biennale de l'environnement

Table ronde « santé et environnement »

Samedi 27 septembre 2008

intervention de

Pascal Popelin

Vice-président du Conseil général
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

27 IX 08

Mesdames, Messieurs,

C'est aujourd'hui une évidence pour chacun : la santé de l'homme est en lien étroit avec son environnement. Les liens entre les facteurs environnementaux et la santé sont reconnus scientifiquement dans de nombreux domaines. Que ce soient les conséquences sanitaires de la pollution aérienne, du bruit, des eaux ou des sols pollués, des environnements de travail ou de la qualité de l'air intérieur, il est peu de milieux ou d'environnement pour lesquels la vigilance n'est pas de mise afin d'éviter que la santé de l'homme ne soit altérée par des nuisances de sa propre activité.

L'environnement impacte notre état de santé. L'augmentation de la fréquence et de la gravité de certaines maladies chroniques, en particulier dans notre département (asthme, cancers, saturnisme) est en lien direct avec l'exposition régulière de la population à des environnements toxiques. Plusieurs études le démontrent.

Malgré la force de ces résultats, la réponse en terme d'actions collectives reste limitée. Sans doute pour des raisons sociétales, aussi pour des raisons économiques.

Bien sûr, des règlements et des normes sont régulièrement édictés par les autorités. Cependant leur impact est réduit car ils sont souvent mal connus du public, régulièrement dépassés ou insuffisamment appliqués. Reconnaissons que ces normes sont aussi parfois tout autant stupides que financièrement prohibitives. Je pense par exemple à la directive européenne sur le plomb et à ses conséquences sur les changements des canalisations d'adduction d'eau.

Deux rapports scientifiques ont été publiés en 2008 sur le cancer et leurs conclusions peuvent appeler certains commentaires que je vous livre ici afin d'ouvrir notre débat.

Un premier, en février, analysait les causes du cancer et les rapportaient principalement aux comportements individuels et aux consommations excessives d'alcool et de tabac ;

Plus récemment, l'Institut national de veille sanitaire publie un rapport qui « met en évidence le rôle majeur du cancer dans les inégalités sociales de mortalité en France » entre 1968 et 1996 ; et rapporte la cause majeure de ces inégalités sociales aux consommations excessives d'alcool et de tabac chez les plus pauvres.

A la lecture des conclusions de ces deux rapports, l'alcool et le tabac seraient les seuls facteurs contre lesquels il faudrait activement lutter pour réduire la mortalité par cancer. Ils sont certes déterminants, mais pas exclusifs de mon point de vue.

Il me paraît indispensable de renforcer les études, les échanges et les débats sur le lien entre pathologie et situation sociale, sur le rôle des autres facteurs de risques que sont les expositions professionnelles et environnementales.

La déterminant des inégalités sociales et territoriales ne peut être fondé uniquement sur les consommations excessives d'alcool et de tabac qui expliqueraient à elles seules ces cancers chez les plus pauvres.

Ce modèle d'interprétation restrictive des inégalités est en effet en contradiction avec des analyses plus approfondies et avec le développement de connaissances et d'actions sur les autres facteurs de risques professionnels et environnementaux largement reconnus dans la construction de la maladie cancéreuse.

L'objectif de notre débat est de faire le point sur l'état des connaissances scientifiques disponibles, sur les facteurs environnementaux de risques pour la santé, sur leur diffusion.

Comment se retrouver dans les avis d'experts et les divergences et controverses qui les agitent, je pense par exemple à la question de la téléphonie mobile, et construire un savoir utile qui permette d'agir ?

Quelle réelle prise en compte des facteurs de risques environnementaux dans la société aujourd'hui ? Au regard des enjeux économiques et financiers du développement industriel, que vaut la santé des populations ?

Comment se construisent durablement des inégalités sociales environnementales qui vont renforcer les inégalités sociales de santé ?

Qui peut et comment peut-on apporter, trouver, construire une information lisible et solide pour le public et les professionnels, pour une approche plus raisonnée sur les risques sanitaires et les liens entre la santé de l'homme et son milieu ?

Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis participe à la réflexion collective sur ces problématiques, conduit et soutient des actions pour le développement durable dans son acceptation large de développement social et de démocratie sanitaire. Il s'est engagé dans une démarche d'agenda 21.

Par ailleurs, nous agissons depuis longtemps pour contribuer à la protection de la population contre les catastrophes naturelles, notamment contre les inondations avec de nombreux ouvrages d'assainissement et de stockage des eaux de pluie, pour l'aménagement de l'espace urbain avec, par exemple, le développement qualitatif et quantitatif des espaces verts (en 40 ans, le nombre de mètre carrés d'espaces verts ouvert au public a été multiplié par 100 en Seine-Saint-Denis), les modalités de construction et de réhabilitation de nos collèges... Le Plan de déplacement des agents départementaux a vocation à inciter à l'utilisation des transports en commun et du vélo. La journée professionnelle qui vient de se tenir jeudi dernier témoigne de l'engagement d'une démarche active du département en faveur d'un habitat de qualité environnementale. Un plan climat est en préparation.

Pour mieux approfondir la connaissance de ce cadre de vie et réfléchir sur les différents facteurs d'environnement, le Conseil général a aussi engagé un travail avec l'Observatoire régional de la santé, sur les indicateurs environnementaux en lien avec la santé disponibles dans le département. Je tiens à remercier Mme Grémy, directrice de l'Observatoire, qui a piloté et coordonné ce travail et qui va lancer le débat en présentant un premier panorama des connaissances disponibles pour la Seine-Saint-

Denis et l'île de France. Ce travail est disponible et pourra vous être communiqué à la demande (par souci de bonne gestion environnementale !).

Pour ce débat co-organisé avec l'Observatoire régional de la santé d'Ile-de-France, après la présentation de Mme Gremy, nous échangerons autour des interventions de :

- Mme Annie Sasco, chercheuse INSERM internationalement reconnue pour ses travaux sur le cancer, qui aborde la construction du cancer avec une vision globale et extensive de l'ensemble des facteurs de risque,
- M. Jacky Romain, président du comité départemental de la Ligue contre le cancer, qui représente les patients et les citoyens et leurs intérêts pour le développement de connaissances claires et lisibles dans ce domaine,
- Monsieur Luc Ginot, directeur du SCHS d'Aubervilliers, spécialiste des questions d'habitat indigne et insalubre et des conséquences sur la santé.

Je vous souhaite donc un bon débat.